

Faisant partie d'une approche responsable et durable, le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches a émis des demandes de propositions (DDP) pour le développement du bleuet sauvage sur les terres de la Couronnes situées dans l'ancien champ de tirs de Tracadie.

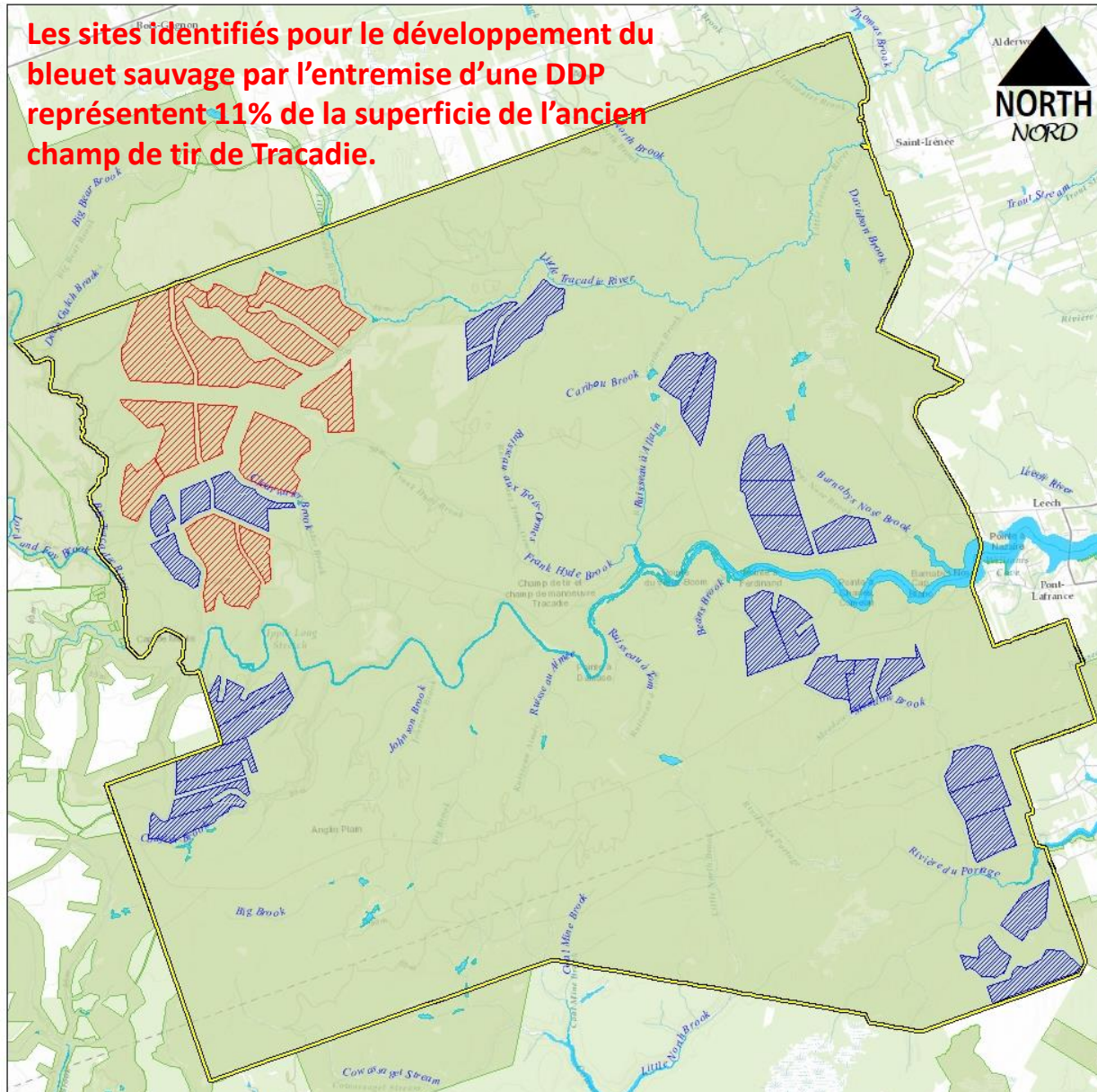
Les DDP se conforment au plan d'utilisation des terres de l'anciens champs de tirs de Tracadie qui est place depuis 2003 et qui tiens en compte la contribution des différents groupes d'intervenants local.

<https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/nr-rn/pdf/LandUsePlanForTheFormerTracadieRange-PlanDUtilisationDesTerresDeLAncienChampDeTirDeTracadie.pdf>

L'approche du Ministère concilie les intérêts du secteur du bleuet sauvage, de la foresterie et les usages récréatifs en utilisant des principes de développement durables qui inclut la protection de la faune et des sources d'eau par l'intermédiaire de zone tampon amélioré le long des rives, de corridors verts, de brise-vent boisé ainsi que des zones tampons le long des routes et entre les parcelles de productions.

Carte 2021- Aperçu des demandes de propositions (DDP)

Les sites identifiés pour le développement du bleuet sauvage par l'entremise d'une DDP représentent 11% de la superficie de l'ancien champ de tir de Tracadie.



Les principes suivants ont été mise en place afin de supporter le développement durable et de préservé l'habitat de la faune sur l'ancien champ de tirs de Tracadie.

- **Corridor vert:** Des corridors verts d'une largeur de 300m ont été utilisés afin de fractionner à des intervalles régulier les zones de production.
- **Cours d'eau:** Des zones tampon de 300m ont été laissé de part et d'autre de la Grande Rivière Tracadie et Rivière du Portage. Des zones tampon de 50m ont été laissé de part et d'autre des ruisseaux ainsi que des zones humides.
- **Zone tampon entre les parcelles de production:** Des zones tampon de 100m ont été laisse entre la majorité des parcelles de production.
- **Route et sentier:** Des zones tampons de 50m ont été laissé de part et d'autre des route principale et 30m de part et d'autre des sentiers secondaires (lorsque géographiquement possible).
- **Brise-vent:** Chaque parcelle de production sera divisée par des brise-vent boisé d'une largeur de 5m et séparé d'une distance maximale de 75m

Processor Blocks
(blocs de processeur)

Producer Blocks
(blocs de producteurs)

Crown Land
(terres de la Couronne)

Former Tracadie Range
(terres de l'ancien champ de tir de Tracadie)